

La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart est née de la fusion de 5 ex-EPCI, CA Sénart dans le 77, SAN de Sénart en Essonne, CA Seine Essonne, CA Evry Centre Essonne et CA Les Lacs de l'Essonne pour la ville de Grigny.

La Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart porte une politique ambitieuse dans le domaine de l'eau axée sur la préservation de la ressource en eau, l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau du territoire et l'adaptation au changement climatique. C'est dans ce cadre que la compétence eau et assainissement a été prise sur la totalité du territoire dès le 1^{er} janvier 2017, et GEMAPI et Défense incendie au 1^{er} janvier 2018. Elle maîtrise ainsi l'ensemble des compétences relatives au cycle de l'eau.

Elle assure aussi bien l'exploitation que des investissements d'ampleur liés aux compétences gérées. La Direction adjointe assainissement est divisée en deux territoires de part et d'autre de la Seine: rive gauche et rive droite.

La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart recherche au sein de sa Direction Générale Adjointe Services Urbains et Maîtrise d'Ouvrage :

UN(E) RESPONSABLE ASSAINISSEMENT RIVE GAUCHE (H/F)
Site du Coudray-Montceaux

MISSIONS :

Au sein de la Direction de l'eau et l'assainissement et sous l'autorité de la directrice adjointe à l'assainissement, le (la) responsable rive gauche aura en charge l'encadrement de 2 chargés d'exploitation, et en collaboration avec la responsable rive droite, l'encadrement d'un pôle de 6 chargés d'opérations.

Le (la) responsable assainissement rive gauche est en charge pour la partie rive gauche de Grand Paris Sud des communes de Bondoufle, Corbeil-Essonnes, Evry-Courcouronnes, Grigny, Le Coudray-Montceaux, Lisses, Ris-Orangis et Villabé. A ce titre, il est l'interlocuteur privilégié des communes.

Il participera auprès de la direction au pilotage des dossiers structurants tels que l'étude épuratoire, l'étude sur le prix de l'eau, le suivi de l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement et des zonages, l'élaboration des PPI et des budgets.

Les missions comprennent le suivi de la bonne exécution des DSP (réseaux et STEP), des prestations, l'encadrement de la réalisation en maîtrise d'ouvrage des travaux neufs ex : bassin enterré de rétention des eaux pluviales de 13 000 m³) et la mise en place d'un projet de service en transversalité avec la responsable de l'autre rive.

1. Management

- Mise en application du plan d'actions associé aux orientations politiques,
- Conseil aux élus de GPS et des communes,
- Animation et pilotage des activités du service (répartir et planifier les activités du service, déléguer les responsabilités, piloter, suivre et contrôler les activités des agents).

2. Gestion technique

Assurer :

- La mise en œuvre d'une gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (diagnostic permanent, optimisation de la gestion des équipements, programmes pluriannuel de renouvellement...),
- le lancement et suivi des études et travaux inscrits aux budgets,
- le suivi et contrôle des DSP et des marchés d'études et de travaux,

Représenter la direction lors :

- des projets portés par les autres directions,
- des réunions transversales avec les services techniques des villes et les aménageurs,
- des réunions publiques de présentation des projets.

3. Gestion administrative

Piloter :

- la présentation des dossiers aux instances,
- les procédures de marchés publics et délégation de services publics,
- l'instruction des dossiers d'urbanisme aux différentes étapes depuis la création de la ZAC jusqu'à la réalisation,
- la rédaction des conventions avec les partenaires,
- le suivi de rétrocession dans le domaine public,
- la rédaction des courriers/mails (usagers, communes, partenaires...).

4. Gestion financière

Piloter :

- le montage financier des opérations d'investissement et de réhabilitation, dont la recherche de subvention,
- le suivi financier des dépenses (marchés, contrats, bons de commande...) et des recettes,
- l'exécution budgétaire en dépenses et en recettes, sections fonctionnement et investissement.

Participer :

- à l'établissement du budget,
- à l'élaboration des programmes pluri-annuels d'investissement.

PROFIL :

Catégorie A - Filière technique

Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

Expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire

- **Connaissances :** techniques dans le domaine de l'assainissement, des milieux aquatiques ; et eau potable souhaitées, juridiques (contrat et convention) et réglementaires ; administratives (code des marchés publics et comptabilité publique M49 et M14) ; fonctionnement des collectivités territoriales.
- **Savoir-faire :** capacité à travailler en mode projet, qualités de management, pédagogiques et rédactionnelles.
- **Savoir-être :** sens du service public, autonomie, esprit d'analyse, de synthèse et d'anticipation, réactivité, organisation, adaptabilité, rigueur, aisance relationnelle, esprit d'équipe.

Contraintes du poste : Participation à l'astreinte inondations.

Poste à pourvoir rapidement.

Retour des candidatures avant le 16 avril 2019.

Les candidatures devront être adressées par courrier à la :
Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
Direction des Ressources et des Relations Humaines
500, place des Champs Elysées - BP 62 - 91054 EVRY-COURCOURONNES cedex
Ou par email : recrutement@grandparissud.fr

*Pour toutes informations complémentaires, Marye SOLVAR, Responsable Recrutement-Mobilité, au
01.74.57.53.51.*